

École alternative Rose-des-Vents
Conseil d'établissement
Séance du 25 mai 2022
18h30 – en visioconférence



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école alternative Rose-des-Vents, tenue le 25 mai 2022, à 18h30, en visioconférence sur Zoom.

Durée	Sujet	Notes de la rencontre
3 min.	1. Mise en place a. Présence et quorum b. Secrétariat : Isabelle Therrien c. Gardien du temps et du sujet : d. Période réservée au public	Présents (parents) : Marie-Andrée Lemire, Aurore Lecocq, Karine Pageau, Julien Langevin, Isabelle Therrien. Présents (équipe-école) : Danielle Frappier, Maryline Paquin, Isabelle Di Torre Filion. Absents : Le Thi Nguyen, Mélanie Jolin, Anne Dostaler. Aucune personne du public n'est présente. La présidente, Marie-Andrée Lemire, déclare la séance ouverte. Il est 18h35.
3 min. <i>Adoption</i>	2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	IL EST PROPOSÉ par Isabelle Therrien que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé. Adoptée à l'unanimité.
5 min. <i>Adoption</i>	Lecture et adoption du procès-verbal a. Séance du 20 avril dernier b. Demande d'approbation par courriel du 18 mai	IL EST PROPOSÉ par Julien Langevin que le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 avril 2022 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications. Adoptée à l'unanimité. IL EST PROPOSÉ par Marie-Andrée Lemire que le procès-verbal de la demande d'approbation par courriel du 18 mai 2022 soit adoptée avec modifications (ajout d'approbateurs manquants pour le lunch handball). Adoptée à l'unanimité.
25 min. <i>Information</i>	Service de garde – suivis a. Suivi traiteur/ commentaire dégustation	CONSIDÉRANT QUE Le lunch permet d'enlever des morceaux du repas (pour l'environnement ce serait mieux) CONSIDÉRANT QUE Le Lunch permet de fournir des emballages recyclables

		<p>CONSIDÉRANT QUE les prix, les quantités, le goût sont similaires d'une entreprise à l'autre</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la possibilité de Merenda d'offrir des lunchs gratuits ne semble pas être un avantage pesant dans la balance</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Marie-Andrée Lemire</p> <p>QUE nous choissions Le Lunch</p> <p>Adoptée à l'unanimité.</p> <p>Les ustensiles pourraient être fournis par le SdG pour éviter les déchets inutiles. Les lunchs arrivent chauds.</p> <p>Nous avons jusqu'à 2 jours avant pour passer la commande, annulation possible jusqu'à 7h le jour même (crédit, et non remboursement)</p>
<p>15 min. <i>Information</i></p>	<p>Suivis et redditions de comptes</p> <p>a. Fondation</p> <p>b. Comité de Parent CSSDM</p> <p>c. Comités de l'école</p>	<p>a. Fondation : Isabelle D sera aux prochaines rencontres</p> <p>b. Rencontre le 24 mai. Élections pour les 5 membres du CA. Dans les prochaines rencontres, le point de la bande passante sera adressé. Dans la précédente rencontre, ils ont parlé d'un projet pilote de compostage.</p> <p>c. Comités – Isabelle exprime le besoin d'avoir plus de nouvelles des comités. Il faut plus de communication vers les professeurs et la direction. Isabelle sera sur tous les courriels (listes de diffusion). Ça aide d'avoir les conversations dans Teams.</p> <p>Co-éducation : Marie-Andrée veut donner le leadership à un autre parent. En tant qu'enseignantes, Camille Therrien et Véronique Piperno vont joindre le comité.</p> <p>Féria : Ça va bien.</p> <p>Finissants : Ça va bien. Album, certificats, dodo à l'école.</p> <p>Sports : Semaine du sport : tout un succès! Faire bouger tout le monde est positif. Le comité devrait se réunir plus tôt l'an prochain. Il faudrait obliger/inciter les classes à participer pour la semaine du début mai (prévenir avant).</p> <p>Environnement / Aménagement : Ça va bien. On a reçu les poubelles de compost, on commence par les papiers bruns. On aura d'autres poubelles l'an prochain, ainsi que des affiches. Il faudra recréer les habitudes. Les subventions pour les arbres pourront être</p>

		<p>utilisées. Il faudrait remettre des copeaux de bois en bas de la glissade.</p> <p>Engagement : Avait été annulé, va redémarrer.</p> <p>Reconnaissance :</p> <p>Web-techno. Ça va bien.</p> <p>Code de vie. Devra être présenté à l'AG du 1^{er} juin et approuvé aujourd'hui par le CÉ.</p> <p>Admission. On commencera fin septembre. Plusieurs familles seront rencontrées par la direction pour qu'ils comprennent bien l'engagement nécessaire. Les nouveaux parents de 1^{re} et 2^e année pour l'an prochain ont été rencontrés ce matin et les réactions sont positives.</p>
--	--	---

<p>50 min. <i>Approbation</i> <i>information</i> <i>Information</i> <i>Information</i> <i>Information</i> <i>formulaire</i></p>	<p>Travaux du conseil</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Sortie scolaire b. AG 2022 c. École et les arts d. Implications des parents e. Bilan du CÉ f. Code de vie g. Trottinette h. Direction 	<ul style="list-style-type: none"> a. Aucune sortie à approuver. b. AG 2022 CONSIDÉRANT QUE l'assemblée est obligatoire pour tous les parents. CONSIDÉRANT QUE certaines personnes pourraient être inconfortables de se rendre dans une salle bondée où certaines personnes n'auront pas de masque. CONSIDÉRANT QUE nous pouvons difficilement imposer le masque étant donné que la santé publique ne l'oblige plus nulle part et que certaines personnes pourraient refuser de le porter. IL EST PROPOSÉ par Isabelle Di Torre Filion QUE nous proposons aux parents avoir une approche hybride pour permettre aux gens d'y assister de la maison. Adoptée à l'unanimité. Isabelle sera la secrétaire de l'assemblée. c. Il faudra augmenter la contribution des parents de 22\$ à 25\$ l'an prochain. d. Il sera proposé à l'Assemblée générale que 15h (et non 12h) d'implication pour les projets soit demandées à toutes les familles (+ mercredi-parent) e. Les grandes lignes de l'année seront à présenter à l'AG. Isabelle Therrien va préparer une liste d'ici la fin de la semaine. f. Le code de vie est présenté par Isabelle D CONSIDÉRANT QUE nous n'avons pas reçu le document avant la rencontre CONSIDÉRANT QUE il y a des modifications mineures à faire avant l'approbation IL EST PROPOSÉ par Marie-Andrée QUE le code de vie tel que proposé et corrigé soit adopté par courriel avant le 27 mai 23h59. Adoptée à l'unanimité.
---	--	---

		<p>g. Beaucoup d'enfants n'écourent pas la brigadière. On demande aux parents de rappeler aux enfants les règles de sécurité et d'écouter la brigadière.</p> <p>h. Document « profil type de la direction de l'école » rempli par le CÉ en l'absence de Isabelle D.</p>
20 min.	<p>Divers suivi</p> <p>a. Satisfaction des parents quant à la communication de l'école</p> <p>b. Demande au gestionnaire de projet du chantier pour circulation</p> <p>c. Demande de débarcadère</p>	<p>a. Sondage des parents CONSIDÉRANT QUE nous désirons avoir une impression correcte de l'opinion des parents sur la communication CONSIDÉRANT QUE nous aurons accès la semaine prochaine à tous les parents ensemble IL EST PROPOSÉ par Isabelle Therrien QUE nous préparions un sondage à faire remplir rapidement pendant l'Assemblée générale. Adoptée à l'unanimité.</p> <p>b. Le gestionnaire de projet du chantier demande des photos des camions qui sont dérangeants entre 7h50 et 8h05 afin de bien identifier avec quel sous-traitant gérer le problème. Ils sont là pour 1 an, ça vaut la peine. Prenons des photos pour les envoyer à Isabelle. Plaignons-nous à la ville (311) aussi si c'est dangereux.</p> <p>c. Instauration prévue pour l'année 2022. Continuons à appeler.</p> <p>L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h43.</p>

Légende des points

- Adoption : Il est permis de modifier la proposition déposée avant de l'adopter.
- Approbation : La proposition est adoptée telle quelle.
- Information : Point d'information et d'échange.
- À tout moment, le conseil d'établissement peut émettre des recommandations à la Direction d'établissement. Cette dernière doit en faire un suivi.